



Le financement du secteur public ultramarin

Congrès de l'ACCD'OM – 15 novembre 2013

développeur d'avenir durables



Déroulé de la présentation

1. L'activité de l'AFD dans les Outre-mer
2. Le rôle de l'AFD vis-à-vis des collectivités et ses modes d'intervention
3. Une brève analyse par l'AFD de la situation financière du secteur public local

1.1

Quelques mots sur l'AFD

- **Un EPIC, sous tutelle des ministères :**
 - des Affaires étrangères,
 - de l'Economie et des Finances,
 - **Des Outre-mer**
- **Une institution financière spécialisée soumise à la loi bancaire**, constituée principalement d'une maison mère (AFD) et d'une filiale spécialisée dans le financement du secteur privé (PROPARCO)
- **Un volume de financement** qui atteint depuis 2010 **environ 7 Mds € / an dont 1 à 1,5 Md pour les Outre-mer**
- **Un vaste champ d'intervention** s'étendant à une soixantaine de pays et à tous les Outre-mer

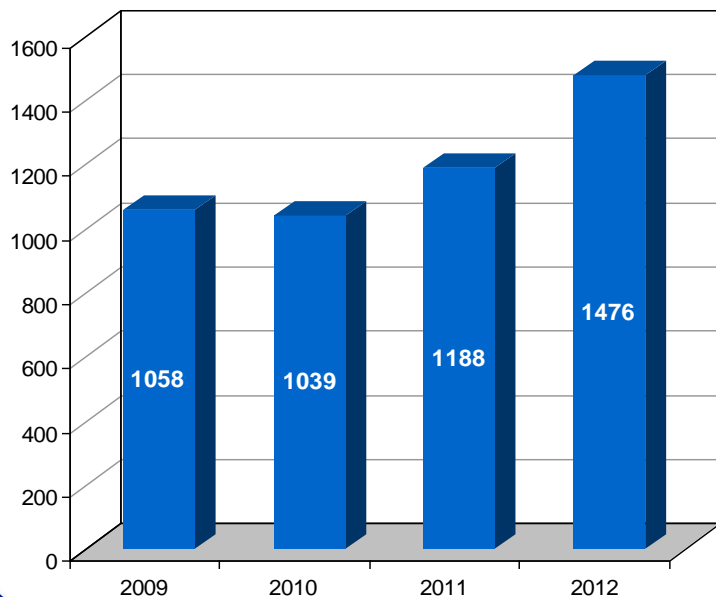
1.2 L'AFD dans les Outre-mer

L'AFD, partenaire historique des Outre-mer, est implantée dans **9** DCOM

140 collaborateurs dans les agences ultramarines et environ **20** collaborateurs au siège

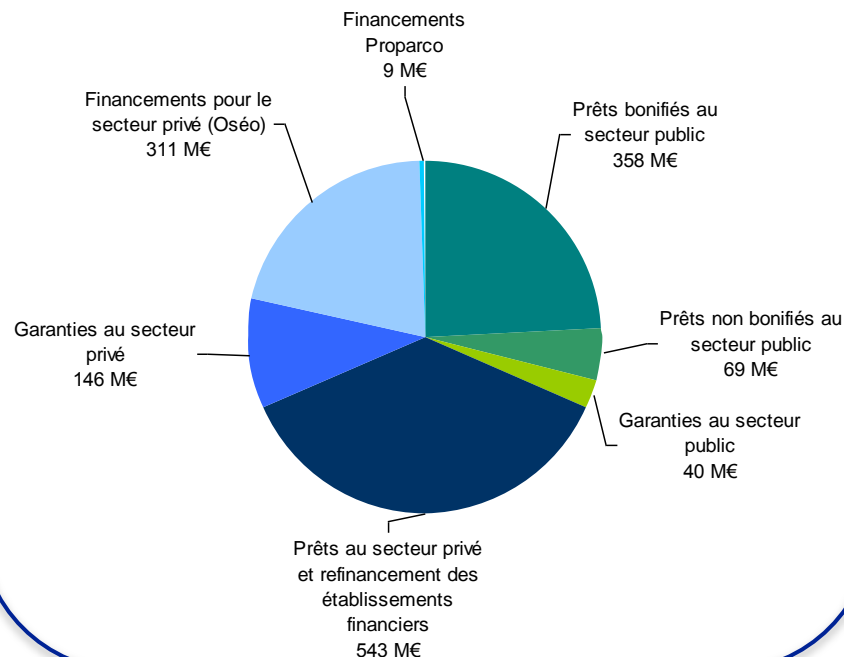
Une activité en forte progression

Activité du Groupe AFD entre 2009 et 2012 (M€)



Une palette d'outils diversifiés

Répartition de l'activité du Groupe AFD en 2012 par outil financier (M€)



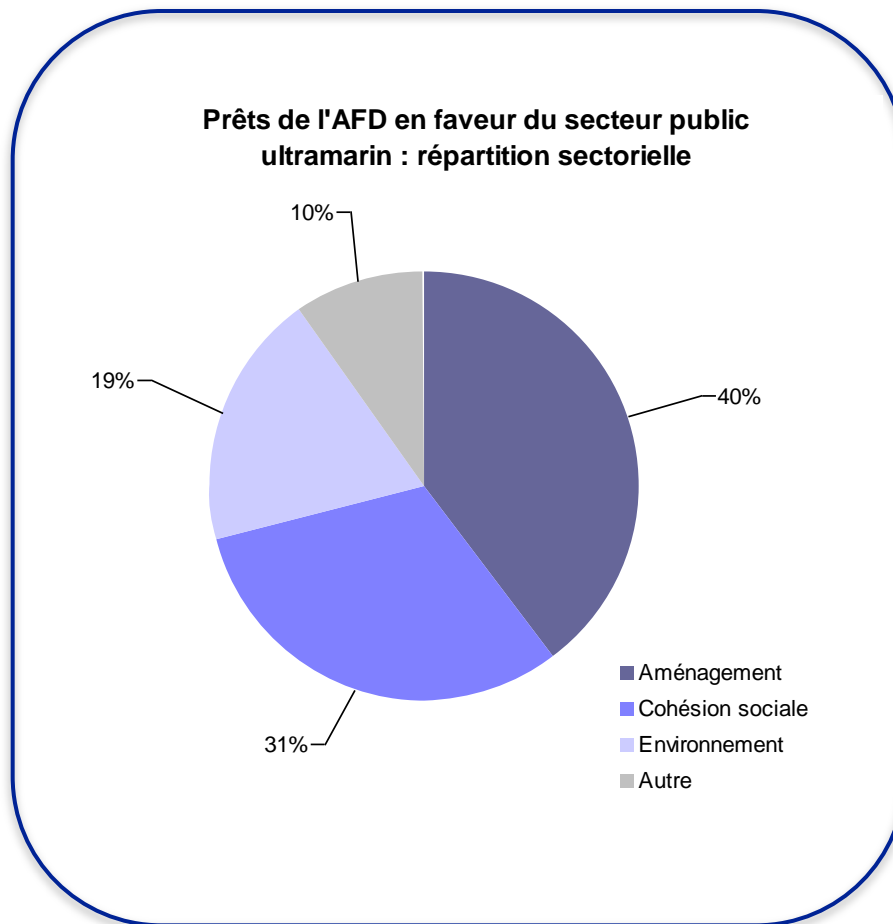
L'AFD et le financement du secteur public ultramarin : quelques chiffres clés

Les activités de l'AFD en faveur du secteur public :

- 467 M€ de nouveaux engagements en 2012, qui permettent de financer le secteur public ultramarin à hauteur de 40% de ses besoins
- 2,5 Mds€ d'encours (à fin octobre 2013) qui touchent 259 bénéficiaires publics, collectivités locales, hôpitaux, entreprises, établissements publics, bailleurs sociaux, etc.
- 70% des communes des départements et collectivités d'Outre-mer qui sont financées par l'AFD
- Un soutien, en tant qu'actionnaire pour son compte propre ou pour celui de l'Etat et en tant que financeur, à 7 SIDOM dont le patrimoine locatif représente selon le territoire entre 50% et 75% du secteur du logement aidé
- Une attention particulière aux petites communes (< de 10 000 habitants) et aux communes présentant des difficultés d'emprunts : elles représentent, en 2012, 56% des engagements de l'AFD en faveur des collectivités locales

1.4

L'AFD et le financement du secteur public ultramarin : les secteurs d'intervention



2.1

Le rôle de l'AFD vis-à-vis des collectivités locales ultramarines

- Un rôle de subsidiarité par rapport au système bancaire commercial
- Un rôle modifié depuis la crise de financement de 2010-2011 (40-45% des besoins annuels de financement)
- Un outil d'intervention privilégié qui constitue une forme de péréquation au bénéfice des collectivités ultramarines : le prêt à condition bonifiée
- Un réseau, des équipes formées et une capacité reconnue à accompagner les collectivités dans la projection de leurs équilibres financiers
- Une volonté de positionnement en appui conseil
 - Accords de partenariats sur des problématiques émergentes (ex: partenariat CR Martinique sur les questions de mobilité urbaine, Province Nord NC sur un fonds pour la biodiversité)
 - Accords de partenariat avec les intercommunalités réunionnaises sur la mise en œuvre de leur PPI (ex: CINOR, TCO)
 - La possibilité d'un appui conseil plus poussé dans le domaine de la gestion (prévention des restructurations...)
- Une vocation à accompagner toutes les collectivités locales quels que soient leur situation financière et leurs difficultés, mais des modalités d'intervention différenciées

2.1

Le rôle de l'AFD vis-à-vis des collectivités locales ultramarines

Tableau 1 – Encours de l'AFD et de l'ensemble des établissements de crédits sur les collectivités locales ultramarines (fin septembre 2012)

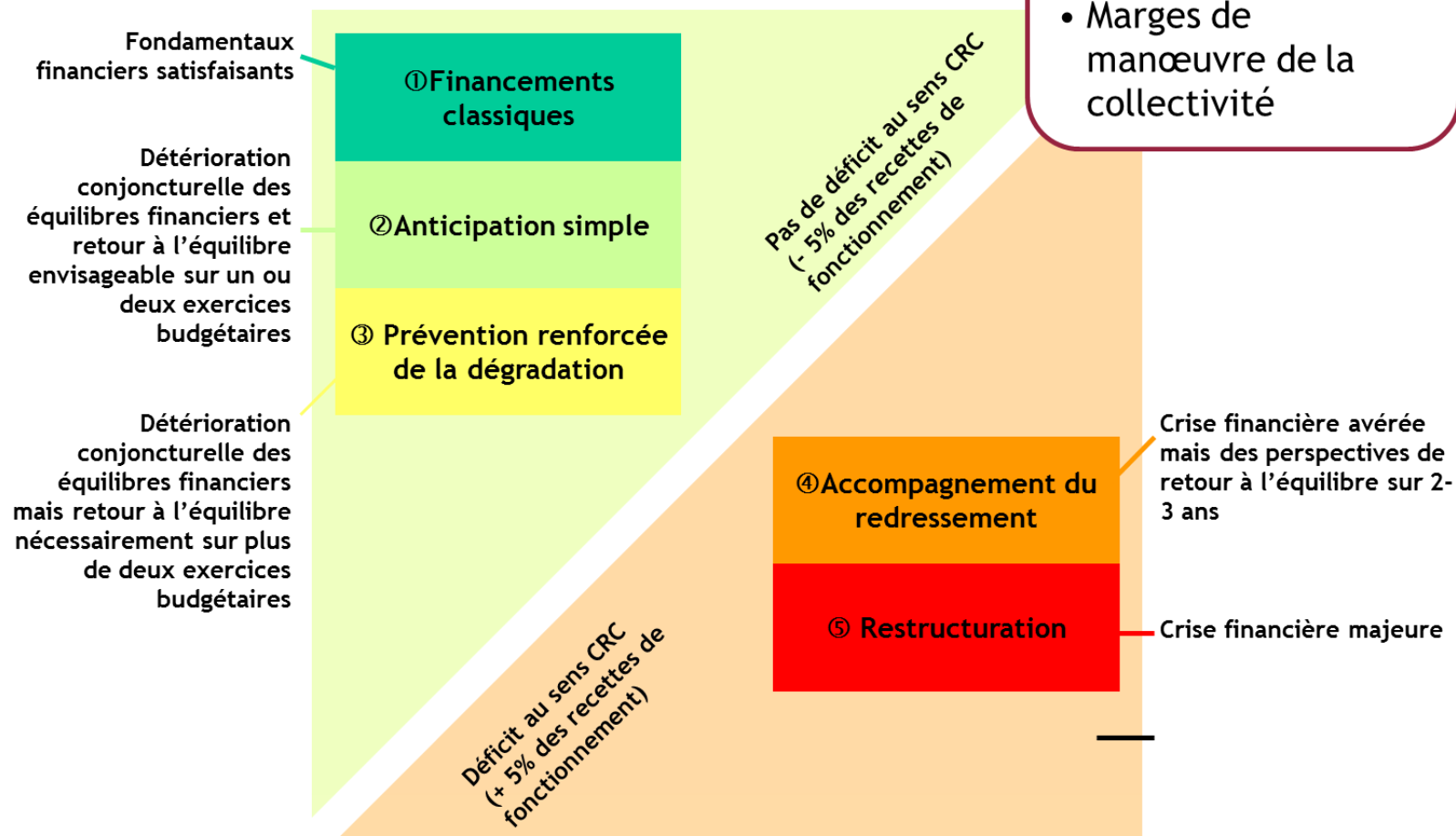
En M€	Encours AFD sur les collectivités locales	Encours de l'ensemble des établissements de crédits sur les collectivités locales	Part de l'AFD dans l'encours
Guadeloupe	231	763	30%
Guyane	169	388	44%
Martinique	285	1099	26%
Mayotte	56	155	36%
Nouvelle-Calédonie	215	441	49%
Polynésie française	259	787	33%
Réunion	415	1910	22%
St Pierre et Miquelon	8	19	42%
Wallis & Futuna	2	2	86%
Total	1640	5564	29,5%

Source : AFD, IEDOM et IEOM

2.2

Les modes d'intervention de l'AFD

Cinq types d'interventions



3.1

Notre lecture des difficultés financières du secteur public local dans les Outre-mer

- Un rôle moteur dans l'économie et dans l'emploi local dans un contexte social (taux de chômage) tendu
 - Le poids de la commande publique
 - L'emploi public local, facteur de stabilité sociale et de contrainte budgétaire
- Le poids de l'octroi de mer (25-30% des recettes des communes DOM en Moyenne)
- La taille des communes et leur superficie (47 des 50 communes françaises les plus vastes sont ultramarines) pondèrent les charges positivement
- Une certaine difficulté pour les intercommunalités à prendre leur essor et permettre des économies d'échelles (mutualisations de moyens)
- Dans les DROM, des départements en situation tendue qui cohabitent sur une même base territoriale avec des régions plus aisées
- Des conditions naturelles qui interrogent certains ratios bien admis dans l'Hexagone (ex: niveau d'investissement minimal pour le renouvellement en bon père de famille)
- La difficulté pour certaines collectivités à assumer des charges liées à la mise en œuvre, à l'identique de l'Hexagone, des réglementations nationale et européenne (rythmes scolaires, normes européennes dans le secteur des déchets)

3.2

Notre lecture du financement du secteur public local dans les Outre-mer en 2012

- Des investissements estimés à 3 Mds € - soit environ 6% du PIB et 25% de la formation brute de capital fixe des Outre-mer
- Un recours à l'emprunt qui représente 1 Md €. Le reste est financé par l'autofinancement et les subventions locales, nationales ou européennes
- Malgré le désengagement des banques commerciales, le secteur public ultramarin n'a pas été confronté à une pénurie de crédits pour financer ses investissements long terme grâce à la montée en puissance des acteurs publics du financement (AFD et CDC ont représenté 85 à 90% du marché des nouveaux financements long-terme).
- Un problème sur le financement CT: dans plusieurs géographies (Guyane, Guadeloupe, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française) des acteurs publics ont été confrontés à des difficultés sérieuses pour se financer à court terme (notamment pour celles fortement dépendantes de subventions et ayant besoin de recourir au préfinancement de ces subventions).
- Sur ce dernier segment, aucune banque (pas même La Banque Postale) ne semble avoir repris le segment et l'AFD n'a ni la vocation ni les moyens de le faire



Merci de votre attention

développeur d'avenirs durables